

## Note

**Destinataires :** Partenaires de la prestation de services d'Emploi

**Expéditeur :** David Carter-Whitney  
Sous-ministre adjoint, Division de l'emploi et de la formation  
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des  
compétences

**Date :** March 17, 2020

**Objet :** **Mise à jour : situation d'urgence et Emploi Ontario**

---

Madame, Monsieur,

Je vous transmets par la présente un complément d'information à la suite du message par lequel le premier ministre nous livrait ce matin la [déclaration d'une situation d'urgence](#) en vertu du paragraphe 7.0.1 (1) de la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence*. Comme je le disais hier, il s'agit d'une situation difficile et en constante évolution et je m'engage à vous fournir les renseignements les plus à jour et à vous informer de son incidence sur la prestation des services d'emploi.

Dans sa déclaration, le premier ministre a d'une part promulgué des pouvoirs particuliers pour continuer à protéger la santé et la sécurité de toutes les personnes et de toutes les familles et d'autre part annoncé un investissement accru pour améliorer l'intervention provinciale contre la COVID-19. Il a également fait savoir clairement que la plupart des entreprises pouvaient rester ouvertes et que les services gouvernementaux seraient maintenus pour que les citoyennes et les citoyens de l'Ontario continuent à recevoir le soutien dont ils ont besoin.

Ainsi que je le mentionnais dans ma communication d'hier, nous encourageons votre organisme à prendre des mesures pour assurer l'écart sanitaire et réduire au minimum les interactions en personne avec les clients. Ces services sont cruciaux pour protéger les moyens de subsistance de nos clients et nous encourageons l'adoption d'autres méthodes de prestation des services. Je le redis, nous nous ferons un plaisir de discuter de planification

d'urgence avec vous par téléphone et sommes ouverts à d'autres solutions pour la prestation des services. Ayez l'assurance que le personnel du ministère travaille avec diligence pour envisager divers scénarios pour les clients et élaborer des stratégies de réduction des risques alors que cette situation continue d'évoluer.

Je vous remercie de maintenir vos services en cette période difficile. Je continuerai à communiquer avec vous à mesure que la situation évolue. Je vous rappelle que, pour obtenir les plus récentes informations sur la COVID-19, vous pouvez visiter le [site Web du ministère de la Santé](#), qui est revu deux fois par jour, sept jours sur sept. La [page de ressources sur la COVID-19](#) contient également des questions et réponses, ainsi que des liens vers un complément d'information. Cette page sera continuellement mise à jour pour la diffusion des nouvelles informations disponibles.

Cordialement,

***Original signé par***

David Carter-Whitney  
Sous-ministre adjoint  
Division de l'emploi et de la formation